

DEMANDE D'AUTORISATION D'AFFICHAGE ASSOCIATIF ET CULTUREL

Dénomination de l'association / organisme :

Nom et prénom du représentant :

Adresse :

Adresse électronique obligatoire :

Téléphone :

DEMANDE

D'affichage concernant l'événement :

Qui aura lieu le :

Lieu :

Type de support utilisé (l'un ou l'autre)

Affiches : Giratoire de Kergo (Kernours) Giratoire oblong Entrée de ville Kermel

Banderoles : Giratoire de Kergo (Kernours) Giratoire oblong Entrée de ville Kermel

Dimensions de la banderole ou de l'affiche :

Date de pose de l'affichage :

Date de retrait :

ENGAGEMENT

Je reconnais être informé(e) du règlement en vigueur et m'engage à exécuter ce projet conformément à l'autorisation qui sera accordée.

Affichage : dix jours avant la manifestation et enlèvement dans les quarante-huit heures suivant la cessation de l'activité signalée.

Fait à _____, le _____
Signature

VISA DE L'ÉLU

Accord

Refus

Les informations recueillies par Jacques LE LUDEC, Maire de Kervignac, responsable de traitement, font l'objet d'un traitement en vue de votre demande d'affichage. Ce traitement nécessite votre consentement et les informations seront conservées pour une durée n'excédant pas l'année civile de la date de l'événement. La réponse aux informations demandées est nécessaire car à défaut, votre demande ne sera pas étudiée. Le destinataire de ces informations est le service de la communication auprès duquel vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données (dpd@kervignac.com ou Mairie de Kervignac, Esplanade de la Mairie – 56700 KERVIGNAC) ou recourir à la CNIL si les réponses préalables ne vous semblent pas suffisantes.